

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP ASH 2025-006-UEEA SALON E.E.PU SAINT NORBERT
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en : Unité d'enseignement autisme en élémentaire UEEA
	PLACE DU POSTE	Ce dispositif est implanté dans l'écoles suivante : UEEA - École élémentaire Saint-Norbert, Salon-de-Provence (Rattachement administratif 0132659V - IME LES CYPRES - AGAPEI)
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>L'unité d'enseignement autisme en élémentaire (UEEA) est un dispositif accueillant 10 élèves ayant un diagnostic d'autisme et n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire.</p> <p>Ce dispositif relève du droit commun mais est adossé à un établissement médico-social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4ème plan autisme (2018-2022) - Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neurodéveloppementaux 2018-2022.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Piloter le projet de l'UEEA et assurer la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels (AESH collective, éducateur spécialisé). - Partager et construire avec les professionnels l'équipe pluridisciplinaire des outils communs au service de la scolarisation des élèves. - Transmettre des observations structurées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un enfant ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels, y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire. - Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets des élèves. - Favoriser l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS à laquelle il appartient - Prendre part aux réunions de l'école pour permettre aux élèves de l'UEEA une participation pleine à la vie de celle-ci (fêtes, spectacles, sorties scolaires, projet d'école...). - Être l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant. - Travailler en partenariat avec les autres enseignants de l'école pour favoriser la scolarisation en classe ordinaire. - Contribuer à l'information de l'ensemble du personnel sur le fonctionnement de l'UEEA.
	COMPETENCES	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe avec des partenaires différents. - Favoriser l'établissement de relations de confiance. - Prendre en compte de façon permanente le comportement des élèves - Communiquer quotidiennement avec les familles. <p>Avoir des connaissances suffisamment solides sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS). - L'autisme et l'adaptation des démarches pédagogiques spécifiques. - Les programmes et les enjeux du cycle 2 et du cycle 3 à l'école élémentaire <p>Le cahier des charges des UEEA.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent).
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse. L'organisation du service peut différer de celle des établissements scolaires.

MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS, en transmettant leur lettre de motivation et leur curriculum vitae.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
CONTACT	<p>IEN ASH responsable du dossier : Mme VOLPI - IEN ASH OUEST - ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr – 04.88.49.10.81</p>